

# SERVICES PERSONNALISÉS OFFERTS SANS FRAIS AVEC CERTAINES POLICES

## Assistel

### Services d'assistance personnalisés

Avec **L'AdapSanté**, les assurés ont accès sans frais à des services d'assistance personnalisés avant, pendant et après le traitement de la maladie.

### Assistance disponible tout temps

- ✓ Accès-santé
- ✓ Juridique
- ✓ Habitation

### Assistance déclenchée par le diagnostic

- ✓ Autonomie
- ✓ Psychologique

### Service d'assistance juridique

Offert avec **L'Adaptable**, ce service téléphonique confidentiel avec des avocats et notaires couvre 8 domaines de droits.

- ✓ Immobilier
- ✓ Biens et propriétés
- ✓ Affaires
- ✓ Personnes
- ✓ Famille
- ✓ Responsabilité civile et litige
- ✓ Protection du consommateur
- ✓ Travail

## Réseau Best Doctors<sup>SM</sup>

Avec **L'AdapSanté**, les assurés bénéficient gratuitement du réseau Best Doctors qui regroupe les meilleurs experts médicaux au monde pour dissiper toute incertitude médicale et les aider à recevoir le bon diagnostic, ainsi qu'un traitement adéquat.

### InterConsultation<sup>MC</sup>

Pour s'assurer de la justesse du diagnostic et du traitement

### LeBonSpécialiste<sup>MC</sup>

Trouver un expert dans la région de l'assuré pour son problème de santé

### SoinsHorsCanada<sup>MC</sup>

Trouver un spécialiste à l'extérieur du Canada pour répondre aux besoins

### Services médicaux 360<sup>MC</sup>

Obtenir de l'information rapidement et aisément

**POUR  
LES ASSURÉS  
ET LEUR  
FAMILLE  
IMMÉDIATE**



UN ACTIF  
EN CROISSANCE  
DEPUIS PLUS DE  
**25** ANS

UN RATIO  
DE SOLVABILITÉ  
DE PLUS DE  
**300** %

## VOTRE MUTUELLE POUR LA VIE

Fondée en 1889, UV Mutuelle est l'une des plus anciennes compagnies d'assurance au Canada. Bénéficiant d'un actif en croissance depuis plus de 25 ans, UV Mutuelle est reconnue dans le marché de l'assurance et des services financiers pour sa solidité financière. Elle détient un ratio de solvabilité de plus de 300 %, soit l'un des meilleurs de l'industrie!

**Par l'intermédiaire d'un solide réseau de conseillers en sécurité financière indépendants, UV Mutuelle offre, à l'échelle nationale, une variété de produits parmi les meilleurs de leur catégorie :**

- Assurance vie individuelle et maladies graves
- Assurance collective
- Solutions en investissement et retraite

### UV Mutuelle se distingue par :

- Son service à la clientèle humain et de proximité
- Sa rapidité d'action
- Son engagement dans la communauté

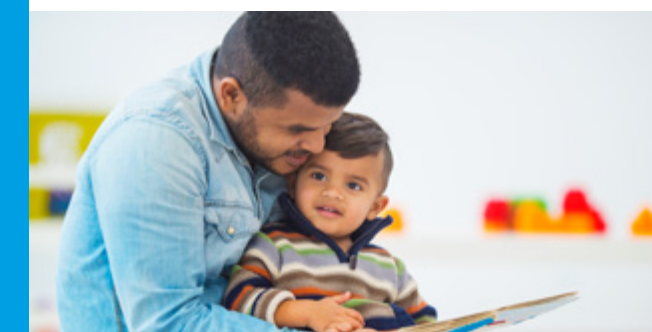


L'Union-Vie  
Compagnie mutuelle  
d'assurance

TÉL. 819 478-1315 1 800 567-0988 TÉLÉC. 819 474-1990  
conseillers@uvmutuelle.ca • uvmutuelle.ca • f | in



L'Union-Vie  
Compagnie mutuelle  
d'assurance

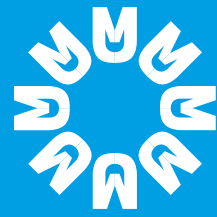


NOTRE MUTUELLE  
DEPUIS  
**1889**

# ASSURANCE INDIVIDUELLE

Vie et maladies graves





# UNE GAMME COMPLÈTE DE PRODUITS FLEXIBLES ET ABORDABLES

L'assurance vie est un outil de planification financière très important. Nos produits sont conçus pour répondre à des besoins variés et peuvent être personnalisés grâce à une multitude de garanties complémentaires.

## ASSURANCE MALADIES GRAVES

L'ADAPSANTÉ	
<b>TYPE DE CONTRAT</b>	Vie à paiements limités
<b>DISPONIBILITÉ</b>	30 jours à 65 ans
<b>PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Paiement d'une somme unique à la suite du diagnostic de l'une des 24 maladies ou conditions couvertes, dont la perte d'autonomie (31 pour L'AdapSanté juvénile)</li> <li>• Versement égal à 10 % du montant d'assurance en vigueur lors du diagnostic de l'une des 4 maladies non critiques couvertes, sans réduction des prestations futures</li> <li>• Couverture unique au Canada appelée « Invalidité prolongée »</li> <li>• Prime garantie</li> <li>• Choix de l'échéance de paiement des primes</li> <li>• Privilège de déterminer le capital libéré lors de la souscription ou au 3<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> ou 7<sup>e</sup> anniversaire de la police, sans preuve d'assurabilité</li> <li>• Remboursement en tout temps de l'intégralité des primes payées en cas de décès</li> <li>• Possibilité de remboursement d'une partie des primes payées à compter du 10<sup>e</sup> anniversaire de la police (100 % à l'échéance de paiement des primes choisie)</li> <li>• Couverture de Best Doctors : accès aux meilleurs spécialistes pour une 2<sup>e</sup> opinion, organisation des traitements à l'étranger et assistance médicale</li> <li>• Assistel : assistance juridique et habitation, assistance à domicile pour la convalescence et assistance psychologique pour l'assuré et les personnes à charge (24 h/7 jours semaine)</li> </ul>

## ASSURANCE VIE TEMPORAIRE


	T-10 ET T-20 SUPÉRIEUR+	T-30 SUPÉRIEUR+
<b>TYPE DE CONTRAT</b>	Temporaire 10 ans et 20 ans	Temporaire 30 ans
<b>DISPONIBILITÉ</b>	18 à 65 ans	18 à 55 ans
<b>PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prime initiale ultra-compétitive</li> <li>• Risques privilégiés disponibles</li> <li>• Renouvelable en T-10 jusqu'au décès</li> <li>• Taux de renouvellement garantis</li> <li>• Transformable jusqu'à l'âge de 70 ans sans preuve d'assurabilité</li> <li>• Disponible en avenant</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prime initiale ultra-compétitive</li> <li>• Risques privilégiés disponibles</li> <li>• Renouvelable en T-10 jusqu'au décès</li> <li>• Taux de renouvellement garantis</li> <li>• Transformable jusqu'à l'âge de 70 ans sans preuve d'assurabilité</li> <li>• Disponible en avenant</li> </ul>
	PRESTATION EN CAS DE PERTE D'AUTONOMIE SÉVÈRE INCLUSE	PRESTATION EN CAS DE PERTE D'AUTONOMIE SÉVÈRE INCLUSE


## ASSURANCE VIE PERMANENTE SANS FLUIDE JUSQU'À 500 000 \$

	L'ADAPTABLE 20 PAIEMENTS	L'INTÉGRAL	JUVÉNILÉ 30/100
<b>TYPE DE CONTRAT</b>	Vie à paiements limités	Temporaire à 100 ans	Temporaire à 100 ans
<b>DISPONIBILITÉ</b>	0 à 75 ans	18 à 65 ans	0 à 15 ans
<b>PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>PRIME GARANTIE!</b></li> <li>• Vie entière 20 paiements (ou plus) maintenant disponible à tous les âges, incluant l'âge 0</li> <li>• Privilège de déterminer le capital libéré lors de la souscription ou au 3<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> ou 7<sup>e</sup> anniversaire de la police, sans preuve d'assurabilité</li> <li>• Valeurs de rachats et valeurs libérées garanties à compter du 10<sup>e</sup> anniversaire de la police</li> <li>• Possibilité de rachat partiel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>PRIME GARANTIE!</b></li> <li>• Capital libéré égal en tout temps à 100 % des primes annuelles versées</li> <li>• Capital libéré monnayable sous la forme d'une réduction de prime lors de la souscription d'une nouvelle police</li> <li>• Possibilité de 2 remises en vigueur de 90 jours sans preuve d'assurabilité pendant la durée du contrat</li> <li>• Valeurs de rachat disponibles à partir de 75 ans</li> <li>• Possibilité de rachat partiel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>PRIME GARANTIE!</b></li> <li>• Protection temporaire à 30 ans transformable à l'échéance en temporaire à 100 ans aux taux garantis au contrat</li> <li>• Protection en cas de décès incluant une couverture contre 9 maladies graves</li> <li>• Même petite prime pour tous les enfants</li> <li>• Indexation automatique, sans preuve d'assurabilité, de la protection d'assurance vie et de la prime de 10 % par année pendant 10 ans</li> <li>• Assurabilité future des enfants garantie</li> <li>• Fracture accidentelle disponible à 4 \$/mois</li> </ul>
	ADMISSIBLE AUX TRANSFORMATIONS D'ASSURANCE TEMPORAIRE SANS PREUVE D'ASSURABILITÉ		

## LE SAVIEZ-VOUS?

**ESPÉRANCE DE VIE**

 **83,8 ANS**

 **79,6 ANS**

Source : Statistiques Canada, 2017

Près de **1 CANADIEN SUR 2** recevra un diagnostic de cancer au cours de sa vie et **1 SUR 4 EN MOURRA**

Probabilité à vie de mourir **D'UN CANCER :**

**24%** des femmes **28%** des hommes

Source : Société canadienne du Cancer, 2017

**70 000** CRISES CARDIAQUES surviennent CHAQUE ANNÉE au Canada

Cela représente **UNE CRISE CARDIAQUE À TOUTES LES 7 MINUTES**



Source : Fondation des maladies du cœur et de l'AVC du Canada, 2017

 **LE CANCER, LES MALADIES DU CŒUR ET L'AVC** sont les **PREMIÈRES CAUSES DE DÉCÈS AU CANADA**

## GARANTIES COMPLÉMENTAIRES

	EXONÉRATION DES PRIMES EN CAS D'INVALIDITÉ (E.P.)	EXONÉRATION DES PRIMES EN CAS D'INVALIDITÉ OU DÉCÈS (E.P.I.D.)	MORT ACCIDENTELLE OU MUTILATION (M.A.M.)	NOUVEAU! AVENANT ENFANT (ASS. VIE)	ARRÊT DE PAIEMENT DES PRIMES EN CAS DE PERTE D'EMPLOI (A.P.E.)	FRACTURE ACCIDENTELLE	ASSURANCE MALADIES GRAVES PRÉAPPROUVEE
<b>DISPONIBILITÉ</b>	18 à 55 ans	18 à 55 ans	0 à 55 ans	14 jours à 17 ans	18 à 50 ans	0 à 75 ans	0 à 65 ans
<b>PÉRIODE D'ATTENTE</b>	6 mois (rétroactif au 1 <sup>er</sup> jour d'invalidité)	6 mois (rétroactif au 1 <sup>er</sup> jour d'invalidité)	S.O.	S.O.	30 jours	S.O.	Aucune
<b>DATE D'EXPIRATION</b>	60 <sup>e</sup> anniversaire	60 <sup>e</sup> anniversaire	65 <sup>e</sup> anniversaire	25 <sup>e</sup> anniversaire	60 <sup>e</sup> anniversaire	70 <sup>e</sup> anniversaire	70 <sup>e</sup> anniversaire
<b>PERSONNE(S) ADMISSIBLE(S)</b>	Vie assurée Propriétaire Payeur	Propriétaire Payeur	Vie assurée	Enfant(s)	Vie assurée Propriétaire Payeur	Vie assurée	Vie assurée
<b>DESCRIPTION DE LA GARANTIE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Exonération des primes en cas d'invalidité totale pendant au moins 6 mois, tant que l'invalidité subsiste</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Exonération des primes en cas d'invalidité totale pendant au moins 6 mois, tant que l'invalidité subsiste</li> <li>• Exonération des primes jusqu'à l'échéance du contrat en cas de décès</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Versement d'un montant d'assurance additionnel en cas de décès consécutif à un accident ou en cas de la perte d'un ou de plusieurs membres de façon accidentelle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Assurance temporaire de 20 000 \$ permettant d'aider les enfants à bâtir leur propre programme de protection lorsqu'ils arriveront à l'âge adulte</li> <li>• Aucune limite quant au nombre d'enfants pouvant être couverts</li> <li>• Transformable à 25 ans pour un maximum de 100 000 \$</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Exonération des primes pour un maximum de 12 mois par période de 5 ans lors d'une perte d'emploi ou d'un départ en congé de maternité ou parental</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Versement d'un pourcentage du montant d'assurance en vigueur en cas de fracture ou de sectionnement total d'un os à la suite d'un accident</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Versement d'une prestation mensuelle de 1 000 \$ durant une période maximale de 24 mois à la suite du diagnostic de l'une des 3 maladies couvertes, soit l'AVC, la crise cardiaque et le cancer</li> <li>• À partir de 5 \$/mois</li> <li>• Émissions sans surprime</li> </ul>

Les informations comprises dans ce dépliant constituent un résumé des protections. Certaines conditions peuvent s'appliquer. Contactez-nous pour plus de détails.